



Ville de Haguenau

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

---oOo---

1. Pouvoir adjudicateur : VILLE DE HAGUENAU - Place Charles de Gaulle - BP 10249 - 67504 HAGUENAU cedex
2. Objet des accords-cadres : **Prestations de géomètre**

Code nomenclature européenne : 71351810-4 et 71355000-1
Code NUTS : FRF11

Les prestations sont traitées en lots séparés, à savoir :

Lot n°	Désignation	Montant Minimum en €/TTC/an	Montant Maximum en €/TTC/an
01	Réalisation de levés topographiques numériques	sans	sans
02	Travaux fonciers et réalisation de procès-verbaux d'arpentage	sans	sans

3. Mode de passation des accords-cadres : accord-cadre de services à bons de commande passé sur appel d'offres ouvert en application de l'article 42.1 a) de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et des articles 25, 67, 68 et 78 à 80 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016
4. Critère de sélection des candidatures : la conformité du contenu par rapport aux pièces demandées ; les garanties sur les capacités techniques, professionnelles et financières.
5. Conditions particulières :
 - accords-cadres passés avec un seul opérateur économique,
 - les variantes à l'initiative du candidat ne sont pas autorisées,
 - délai de validité des offres : 90 jours à compter de la date limite de remise des offres,
 - les accords-cadres sont conclus pour une durée d'un (1) an ferme. Ils seront ensuite tacitement reconductibles deux (2) fois pour une année supplémentaire,
 - les paiements seront effectués sur service fait, par mandat administratif, dans un délai de 30 jours à compter de la réception de la demande, sur le budget investissement et fonctionnement de la Ville de Haguenau,
 - les prix sont fermes sur la première année, ils sont ensuite révisable à la date d'anniversaire de l'accord-cadre,
 - les candidatures et les offres sont rédigées en langue française,
 - critères de jugement des offres : se reporter au règlement de la consultation,
 - les accords-cadres sont couverts par l'accord sur les marchés publics,
 - le numéro de dossier attribué aux marchés est le geomètres.bcde/2018.
6. Conditions de participation, renseignements et justificatifs à produire :
 - ne pas tomber sous le coup de l'interdiction de soumissionner aux marchés et accords-cadres conformément aux dispositions des articles 45 à 49 de l'ordonnance n°2015-899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics et aux articles 44, 45 et 51 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics,.

- renseignements permettant d'évaluer les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat tels que définis par l'arrêté du 29 mars 2016 pris par le ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique en application de l'article 50 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics et rappelés par le règlement de la consultation,
- attestation d'inscription à l'ordre des géomètres-experts,
- pour le lot 02, habilitation spécifique à la réalisation de procès verbaux d'arpentage dans les trois départements d'Alsace-Moselle.

7. Les dossiers de consultation peuvent être téléchargés sur le site Internet <http://alsacemarchespublics.eu> ou commandé par écrit, en précisant l'objet du marché, et retirés à l'Annexe de la Mairie de Haguenau - 2, rue des Chevaliers à HAGUENAU, bureau n° 10.

8. Modalités de remise des offres : les offres seront transmises sous pli cacheté avec la mention «NE PAS OUVRIR» et l'indication de l'objet du marché. Elles seront transmises par la poste en recommandé avec avis de réception à l'adresse citée au 1) ou remises contre récépissé à l'Annexe de la Mairie - 2, rue des Chevaliers à Haguenau, bureau n° 10. Les offres pourront également être adressées électroniquement via la plate-forme internet « www.alsacemarchespublics.eu ».

9. Date limite de remise des offres : lundi 13 août 2018 à 12 heures.

10. Instance chargée des procédures de recours et obtention de renseignements : Tribunal Administratif de Strasbourg (67070) - Tél. : 03.88.21.23.23 Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

11. Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : recours en référé précontractuel introduit préalablement à la signature du marché. Recours pour excès de pouvoir introduit dans les 2 mois à compter de la notification ou de la publication de la décision contestée. Ce recours en annulation peut être assorti d'une demande en référé suspension des actes attaqués dans les mêmes délais, préalablement à la signature du contrat. Recours indemnitaire soumis à une demande préalable à la personne publique dans le délai de déchéance quadriennale.

12. Renseignements complémentaires :

Renseignements administratifs :

Mme Claudia GANTZER
Service de la Commande Publique
Tél : 03.88.90.67.89
claudia.gantzer@agglo-haguenau.fr

Renseignements techniques :

Lot 01 : M. Franck BEAUBOIS
Direction de l'Aménagement numérique et des
Systèmes d'information
Tél. : 03.88.90.68.86
franck.beaubois@agglo-haguenau.fr

Lot 02 :
Mme Ludivine CAILLARD
Direction de l'Urbanisme, de l'Habitat et de
l'Environnement
Tél. : 03.88.90.67.74
ludivine.caillard@agglo-haguenau.fr

ou

Mme Magali PIERRE-LOUIS
Tél : 03.88.90.70.72
magali.pierrelouis@agglo-haguenau.fr

13. Date d'envoi de l'avis à la publication et au J.O.U.E. : lundi 25 juin 2018

Signature numérique de André ERBS
VILLE DE HAGUENAU

Pour le Maire et par délégation
Le Premier Adjoint au Maire,

André ERBS